

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La CGT de France télévisions, premier syndicat du groupe public, a été informée de la position de Valérie Rabaud, rapporteure du budget à l'Assemblée Nationale, qui remettrait en cause l'engagement du gouvernement d'augmenter la redevance de deux euros (dont 38 M€ sont inscrits dans le budget de France télévisions).

Cet engagement, que nous jugeons pourtant très insuffisant, est d'ores et déjà décliné dans le plan d'affaire du COM 2016-2020.

Il s'accompagne de la suppression de 500 ETP par non remplacement d'un départ en retraite sur 2 d'ici 2020. Les élu-e-s du CCE de France télévisions se sont d'ailleurs exprimés fortement contre cette nouvelle "saignée sociale".

Cette remise en cause d'un engagement public interviendrait dans une entreprise déjà bien malmenée ces dernières années.

Pour rappel, France télévisions a déjà connu des plans d'économie drastiques qui ont fait baisser les charges opérationnelles de 70 M€ entre 2012 et 2015 et les effectifs de l'entreprise de 740 ETP

Si l'on y ajoute les 500 ETP, ce sont plus de 12% des effectifs de France télévisions qui auront fondu entre 2012 et 2020...

A raison de 80 000 € par emploi chargé en moyenne, on peut en déduire le coût en terme d'emplois de cette nouvelle amputation (475 emplois?).

Tout cela arrive dans un contexte d'élargissement des missions de France télévisions en particulier sur le numérique. Lancement de franceinfo, perspective de plate-forme SVOD, régionalisation de France 3, financement de la création, etc.

Il est évident que si la position de la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale était confirmée, elle entrainerait une crise sociale et financière majeure à France télévisions face à ce qui serait interprété comme un revirement de son actionnaire. La CGT n'hésitera pas à prendre ses responsabilités et appellera à la mobilisation contre cette nouvelle attaque du service public.

Paris, le 13 octobre 2016